rtm
restauration des terrains en montagne
direction départementale de l'agriculture et de la forêt

Pour Copie Certifiée Conforme
Pour le Préfet et par délégation
l'Attaché Principal
Philippe BUGUELLOU

Préfecture de l'ISERE

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour,
Grenoble, le 29 AVR. 2003
Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général Adjoint
Patrick COUSINARD

Commune de SEYSSINET-PARISET

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — **Zones d'interdictions**
- B — **Zones de projet possible sous maitrise collective**
- Bv — **Zones de contraintes faibles**
- **Zones sans contrainte spécifique**

Nature du risque **

- I,ir : inondation de plaine
- I',i' : inondation de plaine en pied de versant
- T,t : crues des torrents et des rivières torrentielles
- V,v : ruissellement sur versant
- G,g : glissements de terrain
- P,p : chutes de pierres
- F : effondrements

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25000

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Limite du zonage réglementaire

Réalisation : Alp'Géorisques	Etabli le : Novembre 2002	Echelle : 1/5 000
Edition : Alp'Géorisques	Modifié le :	

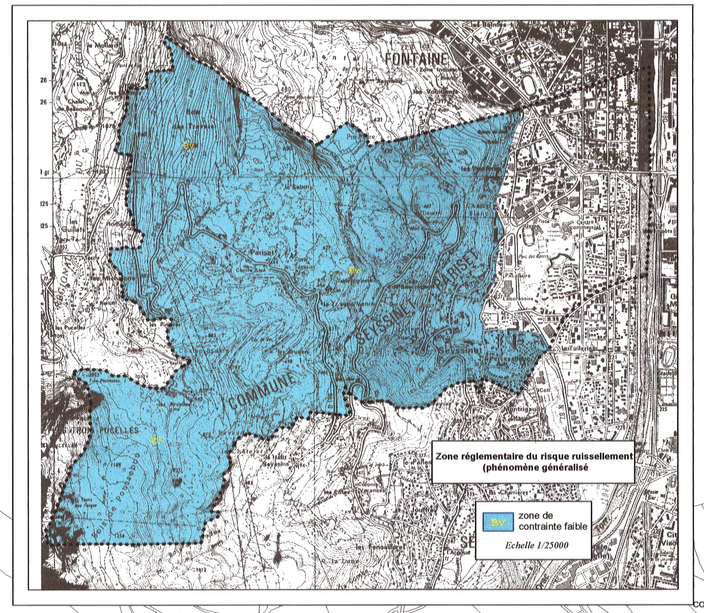

COMMUNE DE FONTAINE

COMMUNE DE SEYSSINS

LES BALMES EST
LES BALMES
LES PLANS NORD
LES ILES NORD
LES VOUILLANTS
LES PLANS
LES PLANS SUD
LES PERRIERES NORD
LES PERRIERES
LES MURAILLES NORD
GRAND PRE
LES ILES SUD
LE BEVOUX
PEUL-ROLLAND
PEYNIN
COMBE-VALLIERE
GRAND PARISET
LES FAURES
LE SABOT
PARISET
LES COMBES
LES ENVERS
LA TOUR SANS VENIN
LE DESERT
BEAUREGARD
BONTHOUX
PAVILLAIRE
LE PELON
LES CHAPELLES
LE VILLAGE
PERCEVALIERE
LES CHATAIGNERAIES
GUIERRE
CHOURIERE
CHATELAINE
LES BRUIZIERS
BEL-AIR
LES COMBES
LA CROIX DES FAURES
LES ARCELLIES
LES ROCHETTES
GRIMOUD